



**Déclaration liminaire de l'UNSA Éducation
CDEN de repli
Vendredi 10 avril 2026**



Monsieur le Préfet,
Madame la Vice-Présidente du Conseil Départemental,
Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

C'est un contexte international prégnant qui martèle une nouvelle fois l'actualité de notre pays, et qui nous invite, tendancieusement à réagir, à laisser parler l'émotion, l'action du court terme plutôt que la planification et l'anticipation.

Il n'y aurait pas plus bel investissement que celui de la jeunesse, de l'émancipation et de la formation pour consolider nos valeurs et nos principes, celles et ceux de la République, de l'École publique, et en combattant les séparatismes et les fatalismes. Ces déterminismes qui touchent les hommes et les femmes, les enfants et les familles les plus éloignés des codes et des réseaux de l'entre-soi qui se consolident, qui se sédimentent à chaque heure.

Les dernières études confirment que les inégalités économiques, patrimoniales, et sans nul doute culturelles et éducatives s'accroissent, ici comme ailleurs.

Le Pas-de-Calais, saurait rendre ce que l'École Publique lui apporterait, notamment pour combattre ces haines qui fleurissent dans les villes et villages, et qui fait que 14 communes de notre département, et non des moindres, seront dirigées par le Rassemblement National, parti politique de la haine à l'opposé de cette concorde et de cette ambition émancipatrice et libératrice.

Les rentrées se succèdent ainsi, sans que l'Éducation Nationale ne soit la priorité du budget de l'Etat, sans que l'ambition républicaine ne vienne réellement corriger l'inégalité structurelle de nos modèles. L'école publique laïque fait encore les frais d'une priorisation gouvernementale autre que celle des services publics et fort éloignée de toute cohésion sociale. Les personnels qui font tourner cette École vont préparer leur rentrée avec des moyens bien en-deçà des besoins. Nous en sommes là.

Les représentants des personnels que nous sommes relaient ces difficultés à exercer son métier au quotidien, à sentir un plein et entier soutien de l'institution qui préfère jouer de la règle à calcul plutôt que de la reconnaissance. Profitant de l'aubaine de la baisse démographique française, notre Ministre fait le choix de l'économie, plutôt que celui de la qualité. Pour ouvrir, il faut fermer encore plus de postes ailleurs. C'est une logique purement comptable, à rebours de tous les discours officiels sur la réussite de chaque élève, l'école pour tous, la proximité avec les familles.

La carte scolaire qui se prépare pour la rentrée 2026 est vécue, dans nos établissements, comme une attaque directe contre le service public d'éducation et contre les conditions de travail des personnels. Avec une dotation négative de 80 ETP dans le 1^{er} degré et de 188 postes dans les collèges (sans compter les SEGPA) de l'académie pour le 2nd degré, c'est dans les faits plus de 180 suppressions de postes qui sont envisagés pour notre département à la rentrée prochaine. Nous dénonçons l'utilisation de nos élèves, nos Ecoles, nos collègues comme variables d'ajustement budgétaire.

L'Unsa Education dénonce l'ampleur des suppressions de postes prévues. Cela ne relève pas d'un rejet de principe, mais s'appuie sur une analyse attentive des conditions de travail actuelles dans les écoles, telles qu'elles nous sont régulièrement remontées par les équipes. Car oui, à l'Unsa Education, nous sommes à l'écoute de nos collègues et nous pouvons le dire encore aujourd'hui, même si cela semble répétitif : sur le terrain, la souffrance est bien réelle.

Des disciplines sont particulièrement touchées et rendront par exemple la mobilité très difficile dans le 2nd degré. Nous pensons ici tout particulièrement aux Lettres Modernes avec 18 postes supprimés, mais également à l'anglais ou aux mathématiques. Dans le 1^{er} degré, des secteurs géographiques qui seront en tension avec des collègues en mesure de carte scolaire qui devront demander tous types de poste pour éviter d'être affecté sur des vœux non choisis.

Ce sont donc des mesures de carte scolaire en augmentation, et une dégradation de l'accompagnement des élèves tout comme des conditions d'exercice qui s'annoncent.

L'école inclusive est aujourd'hui, par exemple, synonyme de difficulté à exercer son métier faute de moyen et non d'idéal.

Nous manquons de tout : de médecins scolaires, de médecins du travail, d'infirmiers scolaires, de RASED complets, d'AESH, de remplaçants... vous-mêmes en DSDEN vous manquez d'agents. Un certain humoriste disait, il y a fort longtemps : « dites-nous de quoi vous avez besoin, on vous expliquera comment vous en passer ! ». Nous y sommes et cela n'a rien de comique.

Des investissements à la baisse se traduisent concrètement sur le terrain par la dégradation des conditions d'apprentissage des élèves et des conditions de travail des personnels. L'école en avait-elle besoin ou pouvait-elle se le permettre ? A l'Unsa Education, nous affirmons que NON. Les personnels croulent sous une accumulation d'exigences, toujours plus élevée au regard de la complexification de la société. Ils sont sommés de répondre à des attentes qu'ils ne peuvent satisfaire car ils ne disposent ni du temps ni des moyens requis. Les personnels sont de plus en plus en surmenage, en proie aux tensions entre leur professionnalisme et la réelle possibilité d'accomplir leur mission. Le mal-être grandit au fur et à mesure de la dégradation des conditions de travail. L'éducation de nos enfants ne peut pas se faire sur la souffrance des personnels. Elle ne doit pas être décrite comme une charge financière mais bien au contraire comme un investissement sur l'avenir.

Les PAS, qui se mettent en place depuis l'an dernier, ont déjà comme premier effet de ponctionner la dotation existante. Nous l'avions déjà dénoncé l'an dernier. Le ministère continue malgré tout dans cette logique : il dégrade l'encadrement classique pour mettre en œuvre d'autres dispositifs. Concernant les PAS, l'Unsa Education s'oppose farouchement à l'intervention des PAS dans les établissements privés sous contrat alors que tous les postes sont pris sur la dotation des établissements publics. C'est un non-sens et nous rappelons notre positionnement qui est clair : « A écoles publiques, fonds publics. A écoles privés, fonds privés. »

Nous l'avons vu, le climat scolaire ne repose pas uniquement sur les comportements individuels, mais aussi sur les conditions concrètes d'encadrement, d'organisation et

de fonctionnement des établissements. Notre fédération insiste : quand les besoins éducatifs sont élevés, une suppression est un désengagement de l'Etat. Nous demandons que soient donnés à l'Ecole les moyens d'accueillir, éduquer et accompagner les élèves selon la complexité des besoins de la société d'aujourd'hui et de demain. Nous voulons construire l'avenir, sans compter les postes. Les personnels et les élèves ont besoin de soutien et de sérénité. Nous continuerons à porter ces constats et ces alertes, dans l'intérêt des personnels, des élèves et du service public d'éducation. Et nous continuerons à vivre, travailler et enseigner de notre mieux, à tenir le coup...

L'Unsa-Éducation alerte une nouvelle fois « l'institution Éducation nationale » par vos intermédiaires M. le Préfet et M. l'Inspecteur d'Académie. Nous sommes pleinement conscients du cadre dans lequel s'inscrit cette instance et des marges de manœuvre qui sont les vôtres. Cependant, nous souhaitons comme vous garantir des conditions d'exercice des personnels et d'apprentissage des élèves des plus justes et des plus dignes dans nos écoles et nos établissements, où que ce soit sur notre territoire. Quel que soit leur lieu de vie, nous leur devons une éducation de qualité !

L'Unsa-Éducation sera particulièrement vigilante et continuera à défendre une école publique de qualité et respectueuse des personnels.

Nous tenons à saluer le travail effectué par les services de la DSDEN, qui ne sont pas responsables de la politique gouvernementale. Nous les remercions pour la qualité des échanges et nous saluons leurs travaux dans le contexte actuel.

Enfin, M. Ribaud, aujourd'hui sonne la fin de votre mission dans notre beau département du Pas de Calais. Même si nous avons eu l'occasion déjà de l'évoquer dans d'autres instances, nous tenions à l'Unsa Education à réitérer nos remerciements pour les échanges que nous avons pu avoir ces dernières années. Bien entendu, chacun dans notre rôle, nous avons défendu nos mandats mais toujours dans l'écoute et la bienveillance. Le dialogue social était de mise et de nos jours, c'est une denrée précieuse. Nous vous souhaitons bonne continuation dans votre nouveau département.

Je vous remercie de votre attention